



Pornichet, le 25 avril 2006

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville de Pornichet  
120 avenue du Général de Gaulle

44380 Pornichet

Objet : révision du PLU de Pornichet

Monsieur le Maire,

La commune de Pornichet a bien voulu associer l'Association PRO.SI.MAR à la révision de son PLU. Il apparaît aujourd'hui que la commune n'entend pas soumettre son territoire à l'évaluation environnementale relevant notamment de l'article R 121-13 et R 123-2-1 du code de l'urbanisme alors que les surfaces globales classées en zones U (pas d'éléments d'appréciation dans les documents présentés) et AU au projet de PLU dépassent 50 ha (pour les seules zones AU). Si certaines zones AU étaient déjà inscrites au POS en zones NA, il apparaît en revanche qu'un certain nombre recouvre encore un caractère naturel et mérite à ce titre une attention particulière.

Au delà de cette problématique purement « comptable », permettant juste à la commune de vérifier qu'elle s'inscrit dans la démarche ou bien qu'elle y échappe, notre association pense que cet outil serait de nature à renforcer le schéma de développement de la commune et l'un de ses objectifs « Valoriser le cadre de vie » et à donner aux orientations d'aménagement une portée certaine.

En effet, la position littorale de la commune, la sensibilité de son territoire, la rareté des espaces naturels, la pression immobilière ainsi que volonté de densification appellent réellement un examen approfondi afin de ne pas laisser les paysages se banaliser et les fonctionnalités écologiques de l'espace initial être détruites sans aucune compréhension et contrepartie.

L'évaluation environnementale est un outil au service de l'environnement qui je vous le rappelle est une composante essentielle du développement durable au même titre que la politique sociale et le développement économique, elle permettrait d'enrichir notablement les projets d'aménagement.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président,  
Maxime Labarbe